



Dimanche 20 février 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[Abderrahmane Raouya prend ses fonctions de ministre des Finances](#)



M. Abderrahmane Raouya a été installé, samedi à Alger, dans ses nouvelles fonctions à la tête du ministère des Finances suite à sa nomination le 17 février dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[Patronat: création d'un Conseil du renouveau économique algérien](#)

Un Conseil du renouveau économique algérien (CREA), une nouvelle organisation syndicale patronale qui aspire à contribuer "activement" à la transition économique de l'Algérie, a été créé samedi à Alger, à l'initiative de dirigeants d'entreprises nationales publiques et privées.



[Abderrahmane Raouya prend ses fonctions de ministre des Finances : poursuivre la dynamique](#)



M. Abderrahmane Raouya a été installé, samedi à Alger, dans ses nouvelles fonctions à la tête du ministère des Finances, suite à sa nomination, le 17 février dernier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie d'installation, présidée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, s'est déroulée au siège du ministère, en présence des hauts cadres du secteur, des directeurs des banques et des compagnies d'assurance ainsi que des différentes institutions financières.

Tighresi El-Houari, économiste : «Les décisions du Conseil des ministres confirment la nature sociale de l'État»

La mue s'opère dans la sphère économique. En effet, après des années de blocage, de nouvelles opportunités se profilent. Bien sûr, il a fallu de la volonté politique et des décisions fermes pour impulser une relance qui tardait à venir. Pour l'expert en économie, Tighresi El-Houari, «les mesures du président de la République sont salutaires pour l'économie qui battait de l'aile, surtout depuis la pandémie qui a impacté le monde».

Gouvernement : Abderrahmane Raouya nommé ministre des Finances, Soraya Mouloudji, ministre de la Culture et des Arts

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé, ce jeudi, M. Abderrahmane Raouya, ministre des Finances et Mme Soraya Mouloudji, ministre de la Culture et des Arts, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Ministère des Finances : Abderrahmane Raouya prend ses fonctions



M. Abderrahmane Raouya a été installé, ce samedi à Alger, dans ses nouvelles fonctions à la tête du ministère des Finances, suite à sa nomination le 17 février dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

BONIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊT DES CRÉDITS

La mesure maintenue jusqu'au 31 mars

Les dispositions de bonification, à titre exceptionnel, par le Trésor public du taux d'intérêt des crédits accordés par les banques et établissements financiers en faveur des entreprises et particuliers en difficulté à cause de la pandémie sont maintenues jusqu'au 31 mars, selon un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n°11. Il s'agit du décret exécutif n°22-66 du 10 février 2022 modifiant le décret exécutif n°20- 239 du 31 août 2020, signé par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. En vertu de ce texte, les dispositions décidées en août 2020 «sont prorogées jusqu'au 31 mars 2022».

«L'inflation peut rogner les effets de la révision de l'IRG»

Dr FARID BENYAHIA, CONSULTANT EN DIAGNOSTIC DES ENTREPRISES

Le barème de l'IRG qui figure dans l'article 104 du code des impôts directs et taxes assimilées a été amendé à la faveur de la loi de finances 2022. La mesure intervient après l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) de 18.000 à 20.000 DA. Cela ne manquera pas d'avoir des effets qu'évoque le Dr Farid Benyahia, économiste et consultant en diagnostic stratégique des entreprises.

REMANIEMENT PARTIEL DU GOUVERNEMENT

Tebboune rappelle Abderrahmane Raouya

La réforme fiscale sera, certainement, le dossier le plus urgent sur lequel Abderrahmane Raouya se penchera, au-delà de l'élaboration du projet de loi de finances complémentaire 2022. Le président Abdelmadjid Tebboune a opéré, avant-hier, un léger remaniement ministériel. Il a notamment nommé Abderrahmane Raouya ministre des Finances.

Abderrahmane Raouya connaît très bien le secteur pour avoir déjà géré le département des Finances à deux reprises, de 2017 à 2019 et de janvier 2020 à juin de la même année. Il a, également, assumé les fonctions de directeur de la législation fiscale à la Direction générale des impôts puis directeur général des impôts. Le retour de Raouya aux Finances intervient après la décision du président de la République de geler, jusqu'à nouvel ordre, les taxes



PERFORMANCE DU SECTEUR DES ASSURANCES

Les recommandations de Benabderrahmane

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a décliné, lors de la trentième session du Conseil national des assurances (CNA) qu'il préside, une nouvelle feuille de route aux opérateurs qui activent dans le secteur pour hisser le marché à de meilleures performances. Lors de cette session, il a été relevé que le secteur a été très impacté par la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 et nécessite l'effort de tous les acteurs. M. Benabderrahmane a passé au crible de nombreux dossiers relatifs au développement du marché national des assurances.



ALLOCATION CHÔMAGE

Les conditions d'éligibilité fixées

Un décret exécutif publié au "Journal officiel" liste les conditions à remplir pour bénéficier de l'allocation chômage fixée à 13 000 DA. Les conditions, les modalités et le montant de l'allocation chômage, ainsi que les engagements des bénéficiaires sont fixés par un décret publié au Journal officiel n°11 du 10 février dernier. Le décret liste plusieurs conditions pour bénéficier de l'allocation chômage fixée à 13 000 DA.



ENTREPRISES AFFECTÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

La bonification des taux d'intérêt maintenue jusqu'au 31 mars.

Un décret exécutif modifiant le décret exécutif n°20-239 du 31 août 2020 fixant les modalités de maintien, à titre exceptionnel, par le Trésor public, de la bonification du taux d'intérêt des crédits accordés par les banques et établissements financiers en faveur des entreprises et particuliers en difficulté à cause de la pandémie de coronavirus (Covid-19) vient d'être publié au "Journal officiel" n°11 du 13 février 2022.



TÉLÉPHONIE MOBILE

Djezzy suscite l'intérêt d'investisseurs du Golfe

Les actions détenues par le Hollandais Veon dans Omnum Télécom Algérie (OTA), propriétaire de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy semblent susciter l'intérêt de groupes d'affaires étrangers souhaitant investir dans la téléphonie mobile en Algérie.

Après l'opérateur China Mobile qui a offert, début février, de racheter les 49% du capital de l'entreprise détenus par les Néerlandais, des hommes d'affaires de pays du Golfe ont manifesté leur désir d'acquérir les parts de Veon.



IL REGROUPE DES CHEFS D'ENTREPRISE DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

Un nouveau syndicat pour les patrons

Rétablir la confiance entre les opérateurs et les pouvoirs publics semble être le mot d'ordre de la nouvelle organisation patronale fondée par les managers d'entreprises publiques et privées. Parmi les fondateurs de l'association, figurent, notamment, Naftal, Saidal, la BNA, la BEA, Cash Assurance, Biopharm, Alliance Assurances, Faderco. Une nouvelle organisation syndicale patronale, le Conseil du renouveau économique algérien (Crea), qui ambitionne de devenir une force de proposition et de contribuer "activement" à la transition économique de l'Algérie, a été créée à l'initiative de dirigeants d'entreprises nationales issus des secteurs public et privé. L'assemblée générale constitutive du Crea s'est tenue, hier, au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal, à Alger.



IMPÔTS SUR LES TRANSACTIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

Les précisions de la DGI

La Direction générale des impôts (DGI) porte à la connaissance des personnes réalisant des revenus provenant de la location de propriétés bâties et non bâties, que les revenus provenant des contrats de prêt à usage conclus entre les ascendants et descendants de premier degré, ne sont désormais plus soumis à l'impôt sur le revenu global (foncier).

Elle rappelle que les revenus fonciers sont imposables au lieu de situation du bien loué selon les taux suivants : les loyers provenant de la location à usage d'habitation, quelle que soit la nature du bien loué, à savoir collectif ou individuel, sont soumis à 7% d'impôt, les revenus

provenant de la location de locaux à usage commercial ou professionnel, non munis de mobiliers ou de matériels, ainsi que ceux provenant des locations au profit des sociétés à 15%, les revenus provenant de la location des propriétés non bâties à 15% et les revenus provenant de la location des propriétés non bâties à usage agricole à 10%.

Toutefois, la DGI, explique que lorsque le montant annuel des loyers dépasse 600 000 DA, le taux applicable est de 7%, quelle que soit la nature du loyer perçu. Elle souligne que cette imposition constituera un crédit d'impôt déductible de l'imposition définitive en matière d'IRG au lieu de situation du domicile fiscal du contribuable. Les revenus fonciers doivent être déclarés dans les vingt premiers jours du mois qui suit celui de la perception des loyers, en s'acquittant des droits y correspondant, auprès de la recette des impôts du lieu de situation du bien loué, suivant une déclaration tenant lieu de bordereau-avis de versement, série G n°51.

Cependant, précise la DGI, eu égard à la situation sanitaire que connaît le pays actuellement et en attendant la finalisation de l'application permettant à l'ensemble des contribuables d'accomplir leurs procédures de déclaration et de paiement à distance (par carte CIB ou Dahabia), il est porté à la connaissance des personnes concernées qu'ils ont la possibilité de procéder à la déclaration et au paiement de l'IRG/revenu foncier au lieu de situation de leur résidence.

Ainsi, des taux progressifs s'appliquent à cet impôt. Raisonnable ? Pour certains, l'administration fiscale aurait pu faire mieux, en améliorant le cadre général en matière d'impôt sur les revenus fonciers. Comment ? Des experts avaient, par exemple, proposé de mettre en ligne le registre des transactions foncières et immobilières. Le dispositif légal existe déjà, puisque, pour toute transaction immobilière, un droit de publication de 1% est perçu par l'administration des Domaines.

Il suffit donc de rendre cette publication effective. La mise en place de cet instrument est essentielle car, sans cela, il ne sera pas possible d'asseoir une véritable taxe sur la valeur marchande des biens immobiliers, un gisement fiscal qui devrait engendrer des ressources.



L'ÉDITO

Complémentarité

Une autre organisation patronale vient de voir le jour et vient s'ajouter à celles qui existent depuis des années mais qui ont complètement disparu des radars pour des raisons de leadership, pour les unes, et d'absence de visibilité, pour les autres.

À ce jour, on n'entend parler que de la CAPC qui a remplacé le FCE et qui a produit des réflexions de haute tenue comme les mesures pour une relance économique et un livre blanc sur l'investissement. La confédération a été, à juste titre, une force de proposition et un partenaire respecté des pouvoirs publics. Abondance de bien ne nuit pas, pourrait-on dire.



DROIT DE REGARD

NAVIGATION À VUE

Au dernier Conseil des ministres, le Président a annulé des taxes sur certains articles électroniques instaurées par la loi de finances pour 2022 et rétabli des subventions pour certains produits alimentaires. Les premiers commentaires ont noté le bien-fondé social de ces résolutions en ces temps d'emballlement inflationniste. Accessoirement, ils y ont vu un “désaveu du Premier ministre et du Parlement”. Or, pas plus que d'autres institutions, le Parlement et le gouvernement ne sont pas, dans notre système, des zones de pouvoir autonomes ; on ne peut donc considérer les politiques publiques — et la loi de finances qui en constitue la référence légale et l'instrument principal – autrement que comme l'expression d'une gestion globale.



Abderrahmane Raouya nommé ministre des Finances, Soraya Mouloudji, ministre de la Culture

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé, jeudi, M. Abderrahmane Raouya, ministre des Finances et Mme Soraya Mouloudji, ministre de la Culture et des Arts, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Conformément aux dispositions des articles 91, alinéa 7, et 104 de la Constitution, et après consultation du Premier ministre, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé :

- M. Abderrahmane Raouya, ministre des Finances,
- Mme Soraya Mouloudji, ministre de la Culture et des Arts», lit-on dans le communiqué.



Remaniement à petites doses ?

Un ministre part et deux autres font leur entrée au gouvernement Benabderrahmane. C'est la ministre de la Culture des Arts, Wafa Chaâlal, qui a été remplacée par Mme Soraya Mouloudji,

et un ancien ministre des Finances, en l'occurrence Abderrahmane Raouya, qui fait un retour en douce dans le gouvernement après l'avoir quitté le 23 juin 2020.

Ce dernier reprend ainsi un fauteuil qu'il a laissé à l'actuel Premier ministre, Aymen Benabderrahmane (dans le temps gouverneur de la Banque Centrale), et qui a gardé ce poste en cumul après sa nomination comme Premier ministre en juin 2021. Un petit changement ministériel, donc, opéré par le Président Tebboune, inattendu, mais qui n'a pas manqué de susciter l'intérêt auprès des observateurs et de l'opinion en général.



L'ÉDITO

Chômé et payé

Le gouvernement a institué, pour la première fois depuis l'indépendance du pays, une allocation chômage au profit des jeunes primo-demandeurs d'emploi.

Pourtant, les différents dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes ont déjà coûté beaucoup d'argent à l'Etat. Et avec la mise en place de l'allocation chômage, l'Etat va encore mettre la main à la poche pour quelque chose comme 152 milliards de dinars réservés à cette allocation dans la loi de finances 2022.



AADL-CPA: une convention pour activer le e-paiement des souscripteurs

L'Agence d'Amélioration et de Développement du Logement (AADL) a signé, jeudi à Alger, une convention avec le Crédit populaire d'Algérie (CPA), en vue d'activer l'opération du e-paiement et permettre de recouvrer les créances des souscripteurs, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.



GOVERNEMENT

Tebboune nomme deux nouveaux ministres

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé, ce jeudi, deux nouveaux ministres du gouvernement de Aïmene Abderrahmane. Il s'agit, selon un communiqué de la Présidence de la République, de Abderrahmane Raouya, ministre des Finances, et Soraya Mouloudji, ministre de la Culture et des Arts, et ce « conformément aux dispositions des articles 91, alinéa 7, et 104 de la Constitution, et après consultation du Premier ministre ».



[AADL-CPA](#)

[Activer le e-paiement au profit des souscripteurs](#)

L'Agence d'Amélioration et de Développement du logement (AADL) a signé une convention avec le Crédit populaire d'Algérie (CPA), en vue d'activer l'opération du e-paiement et permettre de recouvrer les créances des souscripteurs, a indiqué, ce jeudi 17 février 2022, un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville publié sur sa page Facebook.



Allocation chômage

Le décret exécutif fixant les modalités publié au Journal officiel

Le décret exécutif fixant les conditions, les modalités et le montant de l'allocation chômage ainsi que les engagements du bénéficiaire, vient d'être publié dans le dernier Journal officiel. Pour bénéficier de cette allocation dont le montant est de 13.000 DA, le chômeur primo-demandeur d'emploi doit remplir plusieurs conditions cités dans ce décret, à savoir, être de nationalité algérienne, résident en Algérie et âgé entre 19 et 40 ans.



[Quatrième visite de Tebboune à un pays arabe depuis son élection](#)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune entame, samedi, une visite d'Etat de deux jours au Qatar à l'invitation de l'Emir Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, indique un communiqué de la Présidence de la République.



[Abderrahmane Raouya aux Finances, Soraya Mouloudji, à la Culture et et les Arts](#)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé, jeudi, M. Abderrahmane Raouya, ministre des Finances et Mme Soraya Mouloudji, ministre de la Culture et des Arts, indique un communiqué de la Présidence de la République.



[ALORS QUE SORAYA MOULOUDI EST NOMMÉE À LA CULTURE Raouya retrouve le portefeuille des Finances](#)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé, jeudi, Abderrahmane Raouia, ministre des Finances, déchargeant ainsi Aïmène Benabderrahmane de ce portefeuille.



[Blocage de certaines taxes](#)

[Quels impacts sur le pouvoir d'achat?](#)

Les mesures annoncées ne doivent pas accroître le déficit budgétaire qui accroît l'inflation.

Le caractère social de l'Etat ne doit pas reposer sur la rente des hydrocarbures et de versements de salaires ou de subventions sans contreparties productives, mais sur le travail et l'intelligence pour un développement durable conciliant l'efficacité économique et une profonde justice sociale à laquelle je suis profondément attaché. On ne peut comprendre le processus d'inflation et donc sa maîtrise, sans le replacer dans le cadre des mutations mondiales et du cadre macroéconomique et macrosocial interne.



[راوية يستلم مهامه وزيرا للمالية](#)

تم، اليوم السبت بالجزائر، تنصيب عبد الرحمان راوية على رأس وزارة المالية، عقب تعيينه من طرف رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون في 17 فيفري الجاري. وجرت مراسم التنصيب، التي أشرف عليها الوزير الأول أيمن

بن عبد الرحمان، بمقر وزارة المالية بحضور الإطارات السامية للقطاع ومدراء البنوك ومؤسسات التأمين ومختلف المؤسسات المالية.



عبد الرحمان راوية يستلم مهامه وزيراً للمالية

اشرف اليوم السبت الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمان على مراسيم تنصيب عبد الرحمان راوية على رأس وزارة المالية. وجاء هذا بعد تعيين من طرف رئيس الجمهورية في الـ 17 فيفري الجاري. مراسيم التنصيب جرت بمقر وزارة المالية بحضور الإطارات السامية للقطاع ومدراء البنوك ومؤسسات التأمين ومختلف المؤسسات المالية.



رئيس الجمهورية يجري تعديلاً في تشكيلة الحكومة

عبد الرحمان راوية وزيراً للمالية وصورية مولوجي وزيرة للثقافة والفنون

عين رئيس الجمهورية، القائد الأعلى للقوات المسلحة، وزير الدفاع الوطني، السيد عبد المجيد تبون، أول أمس الخميس، كلا من السيد عبد الرحمان راوية وزيراً للمالية والسيدة صورية مولوجي وزيرة للثقافة والفنون، حسب ما أعلنه أول أمس، بيان لرئاسة الجمهورية. وأضاف البيان أن هذا التعيين جاء عملاً بأحكام المادتين 91، الفقرة 07، و104 من الدستور، وبعد استشارة السيد الوزير الأول.



صدور المرسوم التنفيذي المحدد لمبلغها وكيفية الحصول عليها

9 شروط للاستفادة من منحة البطالة

13 ألف دينار للبطالين المسجلين إلى غاية حصولهم على عمل

إمكانية إدراج المحبوسين الذين استوفوا عقوبتهم ولا يتوفرون على دخل

صدر في العدد الأخير من الجريدة الرسمية، مرسوما تنفيذيا يحدّد شروط وكيفيات ومبلغ منحة البطالة وكذا التزامات المستفيدين منها. وينص المرسوم التنفيذي رقم 22-70 في مادته الثانية، أنه للاستفادة من منحة البطالة التي حدد مبلغها بـ 13 ألف دج، يجب على البطال طالب الشغل لأول مرة، أن يكون من جنسية جزائرية ومقيما بالجزائر وأن يبلغ سنه ما بين 19 و 40 سنة ومسجلا كبطال طالب شغل لأول مرة لدى مصالح الوكالة الوطنية للتشغيل منذ ما لا يقل عن ستة أشهر، وألا يتوفر على دخل أيا تكن طبيعته.



لدى تسليمه المهام إلى وزير المالية الجديد

بن عبد الرحمان يستعجل رقمّة الجمارك والضرائب والميزانية

تسلم السبت رسميا، عبد الرحمان راوية مهامه على رأس وزارة المالية، عقب تعيينه من طرف رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون في 17 فبراير الجاري. وجرّت مراسم التنصيب، التي أشرف عليها الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمان، بمقر وزارة المالية بحضور الإطارات السامية للقطاع ومديري البنوك ومؤسسات التأمين ومختلف المؤسسات المالية.



الحكومة رفعت الدعم.. ومصانع تحولت إلى "بازارات"

جزائريون يدفعون ضريبة فوضى التركيب!

تشهد عملية تركيب الهواتف النقالة والأجهزة الكهرومنزلية فوضى كبيرة في الاستيراد والتركيب والتسويق، بعد رفع الحكومة إجراءات الدعم عن هذه المصانع وسمحت بعودتها نهاية سنة 2021، بتحمل المتعاملين كافة الأعباء المالية والضريبية، ما انعكس سلبا على الأسعار التي ارتفعت بنسب تراوحت بين 70 و100 بالمائة، حيث تحولت المصانع إلى “بازارات” كبيرة لتسويق منتجاتها، بعيدا عن وجود برامج لتطوير الصناعة ورفع نسبة الإدماج والمناولة.

MINI-REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Raouya revient aux Finances

● Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, épinglé par la commission d'enquête parlementaire sur les pénuries de produits alimentaires de large consommation, a échappé à ce mini-remaniement.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, jeudi, à un mini-remaniement ministériel. A cet effet, Abderrahmane Raouya a été nommé ministre des Finances, un poste que cumulait jusque-là le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, alors que Soraya Mouloudji, jusque-là directrice par intérim du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, a remplacé Wafaa Chaalal à la tête du ministère de la Culture et des Arts. Bien entendu, la présidence de la République n'a pas expliqué ces choix. Questionné lors de sa rencontre avec des médias, diffusée mardi soir sur la télévision publique, au sujet du bilan de l'actuel gouvernement, le chef de l'Etat avait indiqué qu'il était encore tôt, puisque cet Exécutif n'a été constitué qu'après les législatives du 12 juin 2021. «Le bilan se fait annuellement, sauf s'il y a une erreur importante», a-t-il répondu. S'agit-il donc d'un cas de figure de «défaillance»? Rien ne peut l'affirmer, même si certains s'aventureront à expliquer ces changements par de récents événements et parfois polémiques. Sur les réseaux sociaux, beaucoup ont justifié la mise à l'écart de Wafaa Chaalal par les déclarations qu'elle avait faites, au début du mois, sur une chaîne de télévision égyptienne, à l'occasion de la visite effectuée sur place quelques jours auparavant, au sujet des Algériens et des langues française et arabe. Bien entendu,



Abderrahmane Raouya, nouveau ministre des Finances

ce ne sont là que des conjectures, les autorités n'ayant que rarement justifié un limogeage. Ex-députée du Rassemblement national démocratique (RND), Wafaa Chaalal avait été nommée ministre en juillet 2021 en remplacement de Malika Bendouda. Son passage n'aura donc duré que près de sept mois. Concernant le ministère des Finances,

il faut dire que dès l'annonce du gouvernement Aïmene Benabderrahmane, le 7 juillet 2021 (il avait été désigné Premier ministre une semaine auparavant alors qu'il était ministre des Finances depuis juin 2020), des voix s'élevaient pour relever le fait qu'il était difficile de cumuler ces deux postes (ministre des Finances et Premier ministre). Abderrahmane Raouya, quant à lui, avait déjà occupé ce poste de premier argentier du pays pendant près de deux ans, entre 2017 et 2019. Il a été nommé pour la première fois à ce poste dans le gouvernement de Abdelmadjid Tebboune. Il avait quitté ses fonctions en mars 2019, dans le sillage du départ du gouvernement Ouyahia, après le début du hirak.

Au-delà de ces deux changements, les regards étaient tournés vers le titulaire du département du Commerce, Kamel Rezig, notamment depuis que la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie et du commerce de l'Assemblée populaire nationale (APN) a pointé du doigt ce département ministériel dans son rapport d'enquête parlementaire relative à la pénurie de l'huile et dont le contenu a été révélé aux médias le 15 février. La dite commission a estimé que le ministère du Commerce avait sa part de responsabilité dans cette crise. Finalement, rien ne fut. Le remaniement de ce jeudi a donc concerné deux autres portefeuilles... *Abdelghani Aichoun*

Le dernier mot...

Par Ali Gouissem

Il est à se demander si la gestion des affaires publiques obéit à une réflexion concertée. Une démarche qui doit réunir toutes les données et les avis avant de conclure par une décision finale. Tel n'est pas apparemment le cas au vu des «ordres et contre-ordres» enregistrés ces derniers jours au sommet de l'Etat. Une instruction transmise, particulièrement, aux douaniers soumet des produits d'importation, entre autres le matériel informatique, à une taxe vite décriée. Les conséquences qui en découlent ne se limitent pas aux frontières de la spéculation de certains commerçants qui profitent du paiement électronique pour faire fructifier leurs affaires, mais pénalisent lourdement le devenir d'un levier de développement multisectoriel. En effet, et au moment où le numérique s'impose dans tous les domaines, on ne peut imaginer un seul instant se passer de l'outil informatique ni même le rendre moins accessible au plus grand nombre. La pandémie de coronavirus, encore en cours, plaide pour son extension et son utilisation efficiente. En plus du bénéfice sanitaire, il a permis aussi la continuité du travail à distance. Les arguments ne manquent pas pour hisser au premier rang des priorités un secteur sur lequel se base tout l'avenir. Le président de la République n'a d'ailleurs pas manqué d'intervenir personnellement pour annuler cette absurdité, tout en s'octroyant l'image d'un sauveur soucieux de l'intérêt suprême du pays. Le souci du Président se porte aussi, en ces moments proches de l'anniversaire du mouvement populaire, le hirak, vers les millions de jeunes artisans de la démocratie. Une grande frange d'âge de cette population bénéficiera, dès le mois prochain, d'une allocation chômage. Il va sans dire que cette annonce est d'ores et déjà accueillie avec scepticisme, sinon suspicion. D'aucuns spéculent sur les critères d'éligibilité à cette manne financière sans contrepartie, d'autres sur la disponibilité d'un fonds spécial, alors que d'autres encore sur la pérennité d'une telle action rendue publique dans la précipitation. L'exemple des subventions des produits de première nécessité nous renseigne sur la complexité de l'identification des véritables ayants droit. Le recueil de l'information et son traitement exhaustif nécessitent un temps aussi long que l'allocation chômage n'en dispose. La succession de ces faits et annonces qui déclenchent presque automatiquement des critiques suspicieuses sont cernées, comme par hasard, à la veille des manifestations populaires revendiquant un changement dans la gestion du pays. Le doute prend le pas sur les intentions, y compris les plus innocentes. Le temps énorme des mensonges a fini par rendre le citoyen incrédule à toutes les promesses venues d'en haut. La conjoncture économique qui connaît une récession planétaire à cause de la pandémie ne plaide pas pour des cadeaux de... début d'année ! Mais qui aura le dernier mot ?

Une nouvelle organisation patronale est née

Naissance, hier samedi, du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). L'organisation patronale qui regroupe 70 chefs d'entreprise des secteurs public et privé se veut une force de proposition. Pas d'intention de faire de l'ombre aux organisations déjà existantes, assure son président, Kamel Moula, pour qui les défis sont tout aussi grands que les entraves qui empêchent le décollage économique.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Une nouvelle organisation patronale a vu le jour hier. Elle porte le nom de Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et regroupe des chefs d'entreprise issus autant du secteur privé et public et act-ivant dans plusieurs secteurs dont des P-dg de banque et d'assurances. C'est le P-dg des laboratoires Vénus qui a été élu à sa tête.

À l'issue de cette assemblée constitu-tive, Kamel Moula a rencontré la presse pour expliquer les grandes lignes du plan d'action de l'organisation nouvel-lement créée. Pas question, dit-il, de faire de l'ombre à des entités déjà exis-tantes, mais de travailler dans un esprit de complémentarité, assurant que « nous ne serons jamais trop nombreux

pour accompagner notre pays dans son essor, pour bâtir une économie forte et solidaire, pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Je le dis solennelle-ment et fermement ici devant vous. Nous n'avons pas de divergences avec nos amis des autres organisations patronales car notre ambition est commune et répond au seul intérêt général du pays ».

La création du CREA, dit-il, a été imposée par « l'urgence de la situation » et la nécessité de répondre aux nom-breux défis auxquels l'économie nation-ale doit faire face. L'idée a émergé après la tenue de la Conférence nation-ale sur le renouveau industriel au terme de laquelle Kamel Moula assure que le « message du président de la République a été entendu ». Pourtant, dit-il, la conjonc-

ture est particulière, faite de récession mondiale, de pandémie et ses consé-quences sur les entreprises et la popula-tion, mais également de dévaluation de la monnaie nationale et ses incidences sur le pouvoir d'achat. Autant de facteurs « inquiétants » qui font obstacle à notre développement économique et qui exi-gent l'engagement de tous pour ne pas seulement subir mais agir », assure le président du CREA. mais, ajoute-t-il, ils ne sont pas les seuls puisque à cela s'ajoutent des facteurs exogènes que sont « la rupture du lien de confiance entre les entreprises, les investisseurs et les pouvoirs publics, l'absence de concer-tation à une échelle pertinente sur les réformes à mener avant l'élaboration des textes d'application et la paralysie de l'ad-ministration et sa résistance au change-ment ».

Des problèmes que le président du CREA dit pouvoir régler grâce au rétablis-sement d'un climat serein, la concertation avec les pouvoirs publics auxquels la nouvelle organisation dit être en mesure d'apporter son « expertise du terrain et accompagner à l'élaboration d'une règle-

mentation conforme aux réalités des sec-teurs », et d'« avoir une approche pédago-gique pour faire comprendre les enjeux auxquels nous devons tous faire face. Cependant, nous n'hésiterons pas à faire savoir à qui de droit les malveillances caractérisées ».

Pour s'inscrire dans le renouveau économique espéré, l'Algérie de demain a besoin, aux dires du président du CREA, d'infrastructures logistiques, notamment portuaires, adaptées aux exi-gences de la relance économique, d'une agriculture et d'un secteur de la pêche capables d'assurer non seulement la sécurité alimentaire du pays, mais, égale-ment, d'alimenter l'industrie agroalimen-taire de transformation, d'une industrie manufacturière compétitive, et d'une éco-nomie ambitieuse fondée sur la connais-sance, l'innovation et les start-up. À cela s'ajoutent des services performants, un système bancaire modernisé, un mix énergétique adapté aux ressources dis-ponibles et, enfin, un système de pêche intégré, axé en priorité sur le développe-ment de la pêche en haute mer.

N. I.

La bonification des taux d'intérêts des crédits maintenue

LES DISPOSITIONS de bonification, à titre exceptionnel, par le Trésor public, du taux d'intérêt des crédits accordés par les banques et établissements financiers en faveur des entreprises et particuliers en difficultés, à cause de la pandémie, sont maintenues jusqu'au 31 mars, selon un décret exécutif publié au *Journal officiel (JO)* N° 11. Il s'agit du décret exécutif n° 22-66 du 10 février 2022 modifiant le décret exécutif n° 20-239 du 31 août 2020, signé par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. En vertu de ce texte, les dispositions décidées en août 2020, sont prorogées jusqu'au 31 mars 2022 ».



بحضور الإطارات السامية للقطاع عبد الرحمان راوية يستلم مهامه وزيراً للمالية

وفي هذا الإطار، صرح الوزير الأول قائلا: «لابد أن يهيب كل القطاع لإعطاء دفع قوي للإصلاحات التي تؤسس للجزائر الجديدة، داعياً كل الإطارات لأن يكونوا «سند راوية في إنجاز المشاريع قيد التنفيذ».

ولفت، على وجه الخصوص، إلى أهمية استكمال مشاريع رقمنة القطاع بكل مكوناته (الجمارك والضرائب والميزانية-)، معتبراً ذلك «التحدي الأول لقطاع المالية».

من جهته، عبر راوية عن امتنانه للثقة التي وضعها رئيس الجمهورية في شخصه من أجل تولي منصب وزير المالية مرة أخرى، مؤكداً عزمه على مواصلة العمل في إطار برنامج عمل الحكومة، وتنفيذ المشاريع والبرامج المسطرة من طرف الوزير الأول.

وأكد وزير المالية الجديد، منح الأولوية لكل ما يعني المواطن والمتعاملين الاقتصاديين، لاسيما من خلال تبسيط الإجراءات.

تم، أمس، تنصيب عبد الرحمان راوية على رأس وزارة المالية، عقب تعيينه من طرف رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون في 17 فبراير الجاري.

جرت مراسم التنصيب، التي أشرف عليها الوزير الأول أين بن عبد الرحمان، بمقر وزارة المالية بحضور الإطارات السامية للقطاع ومديري البنوك ومؤسسات التأمين ومختلف المؤسسات المالية.

وكان بن عبد الرحمان شغل منصب وزير المالية، منذ يونيو 2020، وواصل مهامه على رأس هذا القطاع بالموازاة مع توليه مهام الوزير الأول منذ يونيو 2021، إلى غاية تعيين راوية، الخميس الماضي.

وخلال كلمة ألقاها بهذه المناسبة، أكد بن عبد الرحمان على ضرورة مواصلة القطاع للحركية التي يشهدها، لاسيما فيما يتعلق بالإصلاحات الهيكلية في مجال البنوك والتأمينات والضرائب والجمارك والميزانية ونظم المعلومات.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger
البنك المركزي الجزائري - وزارة المالية